

Délibération N°2025-011-BC

Date de convocation : 07 janvier 2025

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 8	Votants : 8
-----------------------------------	--------------	-------------

Sollicitation d'une subvention au titre de la DETR 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 du mois de janvier à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents
Mme CLAISSE Laurence
Mme HENAFF Marie Claire
M. JEZEQUEL Jean
M. BODIGUEL Robert
Mme GUILLERM Babeth
M. MIOSSEC Gilbert
M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) /

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CLAISSE Laurence

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « eau et assainissement », des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable sont à opérer sur le territoire sur l'année 2025.

C'est notamment le cas sur la commune de Plouvorn, dans le secteur « Keroignant Kergnogan », avec le remplacement de 1 200 ml de conduite PVC en PEHD de diamètre DN 125 avec reprise des 15 branchements situés dans l'emprise du tracé.

Le projet est estimé à 336 734 € HT et est éligible aux crédits affectés à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et classé dans les opérations relevant de la priorité n°1.

Le taux d'intervention de la DETR se situe dans une fourchette de 20 à 50% du coût HT.

A ce titre, la Communauté de communes souhaite solliciter la DETR pour cette opération à hauteur de 101 000 €, soit un taux de 30%.

Le tableau prévisionnel de financement se présente ainsi :

DEPENSES		RESSOURCES	
TRAVAUX	336 734 €	DETR	101 000 €
		AELB	168 367 €
		Autofinancement	67 367 €
Total	336 734 €	Total	336 734 €

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;

Après avoir entendu son rapporteur, M. Jean Jézéquel, vice-président ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :

- **Valide le projet de renouvellement du réseau d'eau du secteur « Keroignant Kergnogan » à Plouvorn (1200 ml PEHD de diamètre DN 125).**
- **Sollicite un financement dans le cadre de la DETR 2025 à hauteur de 101 000 € pour le financement de ce projet.**
- **Arrête les modalités de financement telles que visées ci-dessus.**
- **Autorise le Président ou son représentant à faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 15 janvier 2025.

La Secrétaire de séance,
Laurence CLAISSE.



Le Président,
Henri BILLON.

